Le Forgien

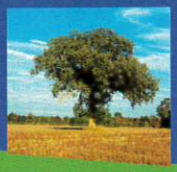

Bulletin municipal d'informations

FÉVRIER 2019
N° 41

- Vie communale
- La Biodiversité
- Travaux
- Vie associative
- Informations

Mail : mairie.forges@orange.fr

Site internet : www.mairie-forges.fr

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019 !

Avec les fêtes de fin d'année, nous oublions tous un peu nos soucis et les tensions de la vie quotidienne, l'actualité parfois morose et nous aimons à rêver et à retrouver notre âme d'enfant.

L'année 2018 a vu défiler ses joies et ses peines : la deuxième victoire en coupe du monde de notre équipe de football, le si beau marché de noël de Strasbourg endeuillé par un nouvel attentat.

Depuis le 15 novembre, notre pays connaît un mouvement inédit dit des gilets jaunes qui reflète bien sûr la dure réalité de la vie de nombre de nos citoyens : stagnation du pouvoir d'achat, difficulté à vivre, à se soigner et à se loger décemment, défiance vis à vis du pouvoir politique. Le pouvoir de la rue a toujours été un contrepouvoir envers l'état sous la 5ème république. Cependant, nous sommes régulièrement appelés aux urnes pour nous exprimer et le taux d'abstention augmente sans cesse. Alors, que chacun prenne ses responsabilités, exerce son devoir de citoyen et exprime son esprit critique sans tomber dans l'anarchie. Retrouvons notre esprit du vivre ensemble qui a disparu au fil du temps. Soyons positifs, ne regardons pas uniquement ce qui ne fonctionne pas mais réfléchissons ensemble à comment mieux agir et optimiser les ressources de notre beau pays.

Sur le plan communal l'année 2018 a vu certains projets tant attendus se débloquer :

- La section roulante du contournement de PUYDROUARD va être réalisée en 2019. La RD 112 vers LE THOU va être ouverte début février. J'ai eu confirmation par Monsieur le Directeur du Syndicat des Eaux de la programmation de l'assainissement collectif à Puydrouard pour 2021.

- Une partie de l'aménagement de la traverse du bourg de FORGES a été réalisée.

- L'aménagement de la rue Délidon entre dans sa phase opérationnelle.

- L'agrandissement des cuisines du restaurant scolaire sera terminé pour la rentrée de septembre

- Le permis de construire pour la rénovation de l'église vient d'être accepté et nous allons pouvoir solliciter les subventions.

Comme vous le voyez les projets ne manquent pas mais il nous faut composer avec la baisse des dotations de l'état et la baisse des subventions de nos partenaires historiques. Alors quelquefois la commune est comme le particulier, elle doit savoir retarder ou hiérarchiser ses investissements.

Pour l'ensemble des communes de la CDC AUNIS-SUD, le grand projet est l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal dont vous pouvez suivre l'avancée dans les différentes publications. La loi nous oblige à diminuer les surfaces à construire et à combler les dents creuses, des terrains constructibles dans notre plan actuel ne le seront plus demain. Une exposition va être organisée dans toutes les communes, elle aura lieu à FORGES du 17 au 21 juin prochain.

Au nom de l'ensemble de nos agents municipaux et du conseil municipal je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur et santé. Que 2019 vous soit douce et belle ainsi qu'à l'ensemble de vos familles.

Bien cordialement,

Micheline BERNARD

ETAT CIVIL

NAISSANCES

PETIT Liam le 17 octobre 2018
ROMANTEAU Martin le 20 octobre 2018
SEDDIKI Laïa le 2 novembre 2018
THOMAS Joan le 26 novembre 2018
GONÇALVES Luis le 28 janvier 2019

DECES

BARITEAU Robert le 4 novembre
BARITEAU Michel le 24 novembre
PETIT Jean-Jacques le 3 décembre
BOUVIER Adrienne le 13 décembre
COSSEAU Jacques le 1er janvier
DEBAUD Alain le 5 janvier

Edito / État Civil	P2
Vie communale	P3/4
La Biodiversité	P4
Travaux	P5
Vie Associative	P6
Infos Services	P7

Quelques soucis de préparation de ce numéro 41 ont entraîné un retard de parution dont nous nous excusons, notre nouvel imprimeur ayant également amélioré la lisibilité des articles.
Merci de votre compréhension.

LE PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE FORGES

Le jeudi 20 décembre 2018.

Nous avons rencontré madame la maire et 2 adjoints*: Isabelle et Gérard. Micheline Bernard nous a remercié d'avoir participé aux élections. On a expliqué pourquoi on s'était présenté comme conseillers : beaucoup d'enfants disent qu'ils veulent « faire bouger » Forges ! On a aussi dit aux adultes quelques-unes de nos idées : au début, on devait dire seulement une idée, mais après on ne pouvait plus s'arrêter !

Nous avons demandé aux adultes :

- un « city-park » pour se retrouver entre jeunes pour faire du vélo, du skate et autres. Car les nouveaux jeux près de l'église sont plutôt pour des enfants plus jeunes ;

- une piste cyclable entre Puydrouard et Forges, et de pouvoir faire du vélo ou même traverser la rue plus en sécurité près de l'école ;

- de la nourriture bio à la cantine ;

- d'avoir plus de « nature » dans le village : faire des plantations d'arbres et de fleurs, pour rendre Forges plus accueillant. Il faut aussi plus de poubelles, et des bancs dans le Terrain des Allées ;

- les collégiens ont aussi besoin d'un abribus plus grand, avec des bancs ;

- installer une « Boîte à Livres » ;

- etc, etc…

Les élus :
Lili BERSOUT-6ème
Ismaël TAÏBOV-6ème
Mathéo DESNOYERS-CM2
Alexis PAVERGNE-CM2
Jules SIMON-CM1
Souleyman TAÏBOV-CM1
Nathan BALLANGER-CM1
Lalie CHARRAUD-ETIE-CM1
Solédad GONCALVES-CM1
Maxence GAILLARD-CE2
Lola DESNOYERS-CE2
Lily PERNIN-CE2
Lukas BERGE FEUILLET-CE2
Romane LEGAY-CE2
Paco COLETTA-CE2

On aimerait organiser des sorties et des visites pour savoir ce que fait la mairie dans un village ou dans une ville. On parlera de tout ça par petits groupes pendant le prochain conseil municipal des jeunes : **le vendredi 25 janvier à 18h,** dans la salle du conseil, forcément !

Micheline nous a invité à ses vœux **samedi 19 janvier, à 16h**, à la salle des fêtes.

A la fin, tout le monde a fait un petit goûter, avec nos parents.

ELECTIONS EUROPEENNES 2019 : Quelques changements

Inscription sur les listes électorales : mise en place du Répertoire Electoral Unique

Conformément à la réforme votée en 2016, le répertoire électoral unique (REU) est entré en vigueur le 1er janvier 2019. Ce répertoire électoral unique est géré par l'Insee au niveau national.

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au dimanche 31 mars 2019.

Les Français résidant à l'étranger ne pourront plus être inscrits à la fois sur une liste électorale consulaire pour les scrutins nationaux et sur une liste électorale municipale pour les scrutins locaux. Ceux qui sont actuellement inscrits sur deux listes devront donc choisir sur laquelle ils se maintiennent en 2019. Ils auront jusqu'au 31 mars 2019 pour choisir leur liste de rattachement. A défaut, ils seront radiés automatiquement des listes électorales municipales.

Le REU est établi par l'Insee et mis à jour en continu par le maire à partir d'informations en provenance de ses services. Il convient de distinguer les inscriptions ou radiations d'office (inscription automatique des jeunes ayant atteint 18 ans et recensés, ou des personnes ayant nouvellement acquis la nationalité Française, radiation des personnes décédées par exemple).

Les électeurs peuvent demander leur inscription par téléprocédure via www.mon.service-public.fr, (formulaire Cerfa 12669*02) ou en déposant un formulaire en mairie, **mais en aucun cas par mail**. Le formulaire peut également être envoyé par courrier, mais attention : c'est la date de réception et non la date d'envoi qui fait foi.

A l'occasion des élections européennes du 26 mai 2019, les demandes d'inscriptions pourront être déposées en mairie jusqu'au vendredi 29 mars à 17 heures 30.

De nouvelles cartes électorales seront éditées, avec un numéro d'électeur unique et national.

ATTENTION !

Au bureau de vote, un électeur pouvait présenter un passeport ou une carte nationale d'identité même périmés. Ces pièces doivent à présent être « en cours de validité ou périmées depuis moins de 5 ans » ; un permis de conduire papier (rose) n'est plus recevable, au profit d'un permis de conduire « sécurisé et conforme au format Union européenne » ; la carte de famille nombreuse ne peut plus être utilisée ; ou encore que la carte du combattant sans photo n'est plus recevable.

EGLISE SAINT LAURENT

Le permis de construire pour la rénovation de notre église a été enfin accordé par la Direction des affaires culturelles de Poitiers.
Nous allons pouvoir lancer les demandes de subventions et prévoir le choix d'un maître d'œuvre. Il va sans dire qu'il s'agit d'un chantier qui va durer et faire l'objet de plusieurs tranches de travaux.
Les interventions de dépannage sur la toiture sont toujours suivies afin de ne pas aggraver les dégradations existantes.

Le tableau du martyr de Saint Laurent a été déposé le 17 janvier pour être transporté à Niort dans le cadre d'un prêt auprès du musée de la Communauté d'Agglomération du Niortais qui organise une exposition des œuvres de Bernard d'AGESCI dans le musée qui porte son nom depuis son ouverture en 2006.

Initiateur des musées et de la première bibliothèque de Niort, il dirige, à partir de 1804, l'école gratuite de dessin. Il crée le jardin botanique, en assure la décoration sculptée des portes, orne le théâtre place de la comédie, réalise et restaure nombre d'édifices publics ou privés. Son œuvre picturale comprend des portraits, des œuvres religieuses et des sujets mythologiques.

A voir du 25 janvier au 19 mai 2019 pour une mise en lumière de l'artiste peintre, sculpteur, architecte, paysagiste et pédagogue, musée Bernard d'Agesci**,** et découvrir notre tableau dans un autre environnement.

LA BIODIVERSITE

Madame, Monsieur,

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers sur l'ensemble du territoire. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur.

Pour accompagner cette interdiction, l'Agence Française pour la Biodiversité lance une campagne de communication autour du message « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète ». Un slogan qui fait écho à celui de « Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour la planète » utilisé pour la campagne destinée aux collectivités en 2017. Cette campagne destinée aux jardiniers amateurs, particuliers, présente un triple objectif : informer sur l'interdiction, valoriser les solutions alternatives et informer sur les dispositions à prendre pour les restes de pesticides

Elle a été conçue par l'AFB avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et un groupe de relais de jardiniers amateurs d'Ecophyto (associations, collectivités, DREAL…). Elle est portée également par les ministères de l'Agriculture, de la Santé et de l'Enseignement supérieur recherche.

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

En matière d'espaces protégés, elle gère notamment les parcs naturels marins et le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles. Elle est opératrice et animatrice de sites Natura 2000 en mer. Les parcs nationaux sont rattachés à l'Agence, des synergies fortes sont mises en place avec eux.

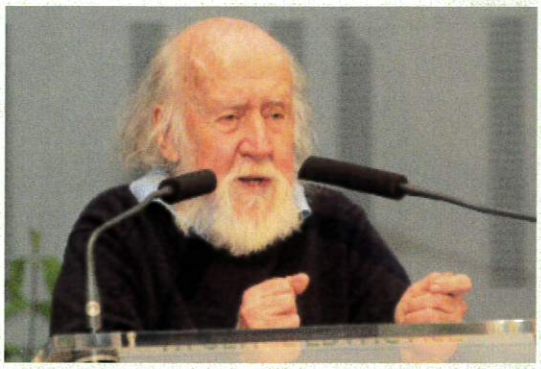

L'astrophysicien Hubert Reeves est président d'honneur de l'Agence française pour la biodiversité.

https://www.afbiodiversite.fr/index.php/fr/lagence-francaise-pour-la-biodiversite

TRAVAUX

La construction du nouveau restaurant scolaire suit son cours. La mise hors d'eau devrait être réalisée courant février-début mars. Le planning est dans les clous et nous espérons que la livraison aura bien lieu en juillet.

Rue Délidon, les travaux préparatoires à l'enfouissement des réseaux sont bien avancés et seront terminés dans les prochains jours.

RD 116 : Une meilleure signalisation des chicanes aux entrées de bourg va être mise en place, suite aux nombreuses remarques des usagers. Là encore, aucune participation du département n'est à attendre.

Nous devrions voir intervenir dans les prochaines semaines l'entreprise en charge de l'installation du réseau fibre, tant attendu par les frustrés du débit internet. Encore un peu de patience, tout le monde ne sera pas branché le même jour.

La route du Thou devrait être rouverte à la circulation lorsque vous recevrez ce N° 41, suivi de la reprise des travaux de la chaussée de contournement.

Les ingrédients de PAPJ pour passer une bonne année en 2019…

Recette :

1-Un zeste de bonheur

2- Un soupçon de joie

3- De bons moments en famille à ajouter sans modération !!

Bonne dégustation 2019 à vous tous !

Pour bien redémarrer l'année, ce n'est pas un voyage au ski qui se fera cette année pour les enfants de l'association PAPJ mais 2.

Le pôle enfance et le pôle jeunesse partiront sur les pistes pour savourer la neige lors de la première semaine des vacances de février.

Le séjour neige pour les 8/12ans se fera à la Bourboule en Auvergne du dimanche 17 au vendredi 22 février. Au programme ski de fond, randonnée, raquettes, fabrication d'igloos, luge.

Le séjour ski pour les 12/17ans se fera à Barèges dans les Pyrénées du lundi 18 au samedi 23 février. Au programme ski alpin ou Snow board, randonnée en chien de traineau, luge, dégustation de raclette, bataille de boules de neige.

Infos par mail : contact@papj.fr

En janvier/février, le pôle jeunesse de l'association PAPJ relancera ses traditionnelles soirées EVENEMENTS le thème de cette année : enquêtes et mystères…

Ces soirées sont des actions passerelles. L'association PAPJ a pour objectif de créer des passerelles au cours de l'année du CM2 avec tous les jeunes du territoire, afin de permettre aux élèves d'élémentaires de rencontrer leurs futurs camarades de classe et de préparer au mieux leur arrivée au collège.

Ces soirées sont gratuites et exclusivement pour les CM2/6ème. Une première édition aura lieu **vendredi 25 janvier dans la salle des fêtes de Saint-Christophe et une seconde le vendredi 8 février dans la salle des fêtes du Thou (19h30/23h).**

Inscription par mail : jeunesse@papj.fr

Pour connaitre l'ensemble du programme jeunesse (11/17ans) retrouvez-nous sur notre site internet : www.papj.fr

A très vite

Aurélie 06.21.82.36.20

Responsable secteur jeunesse PAPJ

Le marché à Forges, c'est le jeudi matin !

Quelques mots pour vous rappeler que tous les jeudis matin, notre petit marché vous propose actuellement trois spécialités appréciées de quelques habitués. Sont proposés actuellement un banc de poissons et crustacés, fruits et légumes frais de la Belle à Croquer et toujours solide au poste, Jean-Pierre Naud et ses fromages de chèvre fabriqués à Forges.
Le distributeur de baguettes a repris du service il y a quelques jours à la grande satisfaction de tous ceux qui attendaient impatiemment sa réparation après sa vandalisation pour quelques euros.

INFORMATIONS PRATIQUES/SERVICES

ARTISANS ET COMMERCANTS DE FORGES

Alt'Opann Aunis Informatique :
4, rue du Dolmen - 06 60 96 75 35 - altopann-aunis@orange.fr
Atout Service - Aménagement dépannage - 06 64 11 77 77
4, rue des Sœurs - Puydrouard - atout-services17@orange.fr
Aunis Découpe Viande - Atelier de découpe
6, grande rue - Puydrouard - 06 85 27 15 87 - 06 74 13 95 00
Aunis Travaux multiservices (travaux du bâtiment)
Contact Patrick Machado : 06 86 48 77 43
Bardon James - Matériel agricole Vente Location
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 54 84
Bétons du Littoral Vendéen
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 14 14
C.L.M. Peinture Décoration : 8, gde rue - Puydrouard
06 76 86 43 28 - 06 98 35 05 14 - sarl.clmpeinture@gmail.com
Danché Eric - Artisan maçon-carreleur - teixeiradanche@aol.com
1, rue du Bois des Amourettes - Puydrouard - 06 22 86 30 85
Décybel Animations
3, rue des ormeaux - 06 65 30 97 78
Desbordes Thierry - Horticulteur
1, chemin des Roches - 06 81 40 23 01
Design Mickey Motos - Restauration-achat-vente
6, chemin des Roches - 06 50 68 42 24 - mickey12r@hotmail.fr
Drapeau Joël - Commerce paille et fourrage
12, rue du Calvaire - Puydrouard - 05 46 35 57 56
Edouardo Gonçalves - maçonnerie et enduit, neuf et rénovation
16bis, Grande rue à Puydrouard - 06 63 51 67 01
F2C Menuiserie
15, Les Moulins – Puydrouard - Tél 06 29 99 32 16
Gaillard Mathieu - Electricité générale/plomberie
2b, rue Eugène Charron - 06 60 47 28 09 - 05 46 01 39 75
gme.atlantique@gmail.com
M. GILMONT Patrick - masseur kinésithérapeute - Tél 05 46 68 90 89
16, grande rue - Puydrouard
Kamp Fernand - Electricité générale
3, Le Magnou - 05 46 35 73 44
La Cour des saveurs - Traiteur Evénementiel
5, rue de l'Aunis - 06 66 26 26 15 - vpacaud@sfr.fr
Les Jardins d'Aunis
Olivier Fridja culture maraîchère BIO 06 70 92 42 74
Marchadie Alexandra - Biscuits secs, moelleux, assortiments réception
5 rue de la Diligence à Puydrouard - 17290 FORGES Tél 06 69 20 67 42
http://www.lesgourmandisesdalex.com/
MD.Elec élec générale, chauffage, vmc
Desnoyers Mikaël - 06 80 64 74 53 - md.electricite@gmail.com
Méca Soudure
Le Magnou Z.A. Le Magnou - 05 46 68 57 07
Moinet espace création - Aménagement intérieur
Z.A. Le Magnou - 06 10 69 12 47
Morin Eric - Exploitant forestier
6, rue de l'Aunis - 05 46 35 79 63
Mouvant Guillaume Puydrouard
17290 Forges - 06 20 76 12 33 - www.assista-bati.fr
MP GEST
9, rue des Ormeaux - 06 07 37 13 65 mpgest@wanadoo.fr
Ets Ouvrard - Machines agricoles
Les Ormeaux - 05 46 35 75 40
Petrowiste Lionel – Maçonnerie Travaux du bâtiment
16, rue des Artisans - 06 43 13 43 33
Picot Christophe - Menuiserie - Cloisons sèches
12, route de Marlonges - Villeneuve - 05 46 35 17 68
Planète Broderie - Christophe Legourd
9, rue des Ormeaux - 06 07 76 44 46 - planetebroderie@orange.fr
Loriot automobiles
1, rue de la Mare - Puydrouard - 05 46 35 55 90
Star Société Terreaux Amendements Rochelais
Z.A. Le Magnou - 05 46 35 05 35
Mme TERRIEN Constance, Orthophoniste - 06 84 28 77 44
Touc'en Création Angélique Berton
Infographiste freelance - 7 rue de la Cordée - angy.berton@orange.fr
Voilerie Code
ZA Le Magnou - 05 46 35 77 17
Yonnet Jean-Christophe (PAPY Saucisses)
Rue du Calvaire – Puydrouard - 05 46 00 42 21

ASSISTANTES MATERNELLES

Blet Isabelle	15 rue des Soeurs Puydrouard	05 46 35 41 60
Braud Chantal	10 rue des Soeurs Puydrouard	05 46 35 06 88 - 06 89 63 77 03
Girard Florence	13 bis chemin des Roches	05 46 51 81 93
Girard Betty	7 rue de Fontenay	09 81 64 24 39
Orsula M Thérèse	3 rue du Stade	05 46 35 09 18
Petrowiste Paulette	22 Grande Rue - Puydrouard	05 46 35 57 91
Poirier Jocelyne	12 petite rue de l'Augerie	05 46 35 78 63
Sarron Loëtitia	10 rue de l'Aunis	05 16 07 42 11
SCHMITT Carole	7 rue de la Diligence - Puydrouard	06 62 72 74 28

ACTIVITE TOURISTIQUE

Le Relais du Paradis Chambres d'hôtes et gîtes
4, rue du Paradis - 08 99 23 43 12
http://www.likhom.com/chambre_hotes/le-relais-du-paradis/forges/france
L'Écurie Chambres d'hôtes-gîtes
4bis rue des Sœurs - Puydrouard 06 08 58 31 03 - lecurie17@orange.fr
http://perso.orange.fr/lecurie-puydrouard
Gîte Rural du Vieux Chêne :
Hameau de la Beltrie - 06 62 35 35 58
Emmanuel BRAUD AU 05.46.35.53.13/06.07.80.23.35
Sur Google taper : Vieux Chêne à Forges

LES ASSOCIATIONS DE FORGES

A.C.C.A. Chasse
Richard Barbier - 3, rue des Artisans - 05 46 27 50 07
Agir avec le XV Rochelais
Club supporter - Alain MAYOUX - 06 13 27 16 14
Amicale Laïque Gym, Loto, Fêtes
Gérard Renou - 10 rue Délidon - 05 46 35 56 83
APE Les Tilleuls
D Ballanger – apelestilleuls@gmail.com
Bambins d'Aunis
Crèche, Directrice : P. Bailly - Place de l'église - 05 46 35 58 23
Halte-garderie : Directrice Adj : B. Moulard
La Retraite Bouliste
Pétanque, Jeux de cartes, loisirs – Brard André Tél 06 43 36 12 21
40, Grande rue à Puydrouard
C.B. Rallye17 Sport Auto
Joffrey COUSSOT - 06 26 94 42 49
CGAG Généalogie
1, chemin de la Maisonnette - 09 77 652 095
http://www.cyber-groupe-association-genealogie.com
Les Drôles du MX Moto-cross - Stéphane Cosseau
21b, rue Eugène Charron - 05 46 35 35 13 - 06 27 60 50 86
F.N.A.C.A. - Yves DAVID
Villeneuve 05 46 35 75 87
Forges en Fêtes
Animations et Fêtes - Christelle BOUTIN 05 46 35 76 68
PAPJ - Squat Des Jeunes Activités Ado
Aurélie ZA fief Girard - Le Thou 06 21 82 36 20
Théâtre Tous Azimuts TTAZ - Lucille Diosca
06.12.19.61.97 - puce17290@hotmail.fr
USF Forges Football - Tennis - William Massonneau
Rochefort 06 25 95 59 16
USF Vétérans Football - MARTIN Jérôme
Rue des artisans à Forges

Le Forgien

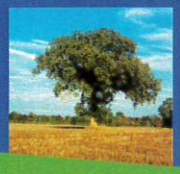

INFOS MAIRIE

ACCUEIL MAIRIE

☎ 05.46.35.52.70
🖷 05.46.35.56.42
mairie.forges@orange.fr
www.mairie-forges.fr

SALLE DES FÊTES
Salle associative

Réservations à la mairie
La gestion est assurée
par Stéphanie Bret

Agence Postale Communale

Tablette tactile
en libre service

Accès à :

LA POSTE
produits et services

LA BANQUE POSTALE
consulter et gérer
ses comptes

LA POSTE MOBILE
Accès services publics :
Impôts, Cadastre, SS,
CAF, Légifrance,
pôle emploi, etc.

Horaires d' ouverture de votre mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h/12h	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/19 h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	9h/12h	14h/17h30

Vous retrouverez la liste
des assistantes maternelles,
des entreprises et des associations
de la commune sur notre site internet :
www.mairie-forges.fr
ou en mairie.

Permanences des élus :

Micheline BERNARD : Maire, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

Philippe BARITEAU : 1er Adjoint, délégué à la voirie, aménagement, environnement sur rendez-vous après 17 h

Gérard RENOU : 2ème Adjoint, délégué aux bâtiments, à l'urbanisme et au PLU, du mercredi au vendredi sur rendez-vous.

Isabelle VILLAUDY TALLEC : 3ème Adjoint, déléguée aux affaires scolaires, péri-scolaires et à la communication, sur rendez-vous.

Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale et aux solidarités, assurera une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matin et sur rendez-vous.

Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie :

Christine sauf vendredi et mercredi après 17h

- état-civil
- élections
- PACS
- recensement militaire
- carte d'identité, passeport
- sortie territoire

Catherine sauf lundi

- urbanisme
- voirie
- assainissement

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Les heures d'ouverture au public :

Lundi : 14h à 18h - Mardi Fermé
Mercredi : 14h à 19h - Jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 14h à 17h30 - Samedi : 10h à 13h

Renseignements
au 05 46 35 52 69

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.